

CENT-DIX-NEUVIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le 25 février 2010 à 19 heures
au siège social et par vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères et conseillers :

en personne : D. Breton, A. Brunelle, C. Gleeson, L. Mayer

par vidéoconférence : J. Lorek, J. Martel, M. Owca, D. Paquette, S. Payeur,
J.-P. Pelletier

Administration : S. Mauro, Y. Bolduc, T. Dechêne, R. Lepage, V. McCullough,
L. Houghton

Absences : F. Marcotte Roy, V. Mauro

1. APPEL DES MEMBRES ET PRIÈRE D'OUVERTURE

Conseillère Brunelle débute la réunion à 19 heures et invite la directrice de l'éducation, Mme Sylvianne Mauro, à réciter la prière.

Résolution n° 119-01 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence non autorisée de Conseillère Marcotte Roy et de l'élève-conseillère Victoria Mauro à la réunion du 25 février 2010.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 119-02 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 119e réunion régulière, tenue le 25 février 2010

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Cent-dix-huitième réunion régulière du 26 janvier 2010

Résolution n° 119-03 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 118e réunion régulière tenue le 26 janvier 2010, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapport de la présidente

7.1.1 Suivis du CA de l'AFOCSC

Conseillère Payeur a assisté à la réunion du CA par vidéoconférence le 4 février et donne un compte-rendu des sujets abordés. Elle mentionne que la trousse d'inscription de l'AGA a été envoyée et elle demande aux membres élus de faire l'inscription dans les plus brefs délais. Conseillères Breton et Gleeson représenteront l'AFOCSC au congrès annuel de *Ontario Catholic School Trustees' Association* qui aura lieu à Thunder Bay les mêmes dates que l'AGA de l'AFOCSC.

Elle mentionne aussi que l'AFOCSC a demandé aux conseils scolaires catholiques francophones d'appuyer l'énoncé des principes de l'AFOCSC qui a été élaboré pour la mise en place de partenariats. Il est à noter que le Conseil travaille déjà en partenariat avec d'autres conseils, soit anglophones, catholique et public.

Conseillère Payeur rappelle aux membres que les documents découlant des réunions du CA de l'AFOCSC sont toujours disponibles s'ils aimeraient en prendre connaissance. Elle souligne que Conseillère Brunelle prendra la relève lors de la réunion du 25 mars.

La présidente précise que la réunion du Conseil du 27 mars débutera à 8 heures et sera suivie d'une formation à 10 heures.

Résolution n° 119-04 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales appuie l'énoncé des principes de l'AFOCSC pour la mise en place de partenariats.

Adoptée

7.1.2 Transport scolaire à l'ouest

Conseillère Brunelle suscite l'intérêt des membres à propos d'un sous-comité du consortium de transport dans la région de l'ouest dans le but d'établir une politique de transport commune. En l'absence d'intérêt, elle représentera le Conseil.

7. RAPPORTS (suite)

7.1 Rapport de la présidente (suite)

7.1.2 Transport scolaire à l'ouest (suite)

Résolution n° 119-05 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales confirme la participation de Conseillère Brunelle à titre de déléguée du sous-comité du Northwestern Ontario Student Services Consortium pour l'élaboration d'une politique de transport commune.

Adoptée

7.2 Rapport de l'élève-conseillère

En l'absence de l'élève-conseillère, le rapport des diverses activités qui se sont déroulées au secondaire est présenté à titre d'information.

7.3 Rapport de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapports mensuels des directions d'école

Mme Mauro présente le rapport mensuel des directions d'école pour le mois de janvier 2010. Elle signale spécifiquement les activités liées aux levées de fonds pour Haïti qui démontre l'implication des écoles pour cet événement tragique.

Mme Mauro mentionne la revue MINIMAG dans laquelle l'école catholique de l'Enfant-Jésus est mise en vedette.

7.3.2 Rapport mensuel des effectifs scolaires

M. Yvon Bolduc, directeur du Service des finances, présente le rapport des effectifs scolaires pour le mois de janvier. Une perte nette de 5 élèves (3,75 EPT) a été réalisée entre le 31 décembre 2009 et le 31 janvier 2010.

7.3.3 Mise à jour du plan de transition de Red Lake

Mme Mauro présente la mise à jour du plan de transition pour l'école catholique des Étoiles-du-Nord qui représente les progrès à jour de l'intégration de cette école au niveau du Conseil.

7.3.4 Rapport – Enfance en difficulté 2009-2010

Mme Vivianne McCullough, directrice des Services à l'élève, présente le rapport portant sur l'enfance en difficulté pour l'année 2009-2010. Elle souligne l'importance de l'accompagnement du personnel enseignant responsable des dossiers en enfance en difficulté. Elle mentionne également une formation offerte à l'ensemble du personnel, soit un rassemblement qui a eu lieu le 25 février au sujet de stratégies pour faciliter la transition pour les élèves atteints d'autisme.

Mme McCullough confirme que la transition des dossiers en EED avance très bien.

7. **RAPPORTS (suite)**

7.3 **Rapport de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière (suite)**

7.3.5 Programme d'apprentissage pour les jeunes enfants (PAJE)

Mme McCullough présente une mise à jour des progrès du programme. Elle indique que l'école catholique Franco-Supérieur est une des écoles choisies en province pour offrir le programme pour les jeunes enfants. Le Conseil prévoit d'offrir le programme dans trois salles de classe en septembre 2010. Le cadre d'apprentissage de la petite enfance (CAPE) a été étudié en profondeur par des enseignants de la maternelle et du jardin lors d'une réunion avec le ministère de l'Éducation. Une formation additionnelle a été offerte pour les directions des écoles qui offrent le programme. Mme McCullough mentionne qu'elle a assisté à une réunion du personnel à l'école catholique Franco-Supérieur pour expliquer le programme.

8. **RAPPORT DES COMITÉS**

8.1 **Comité consultatif pour l'enfance en difficulté**

Conseillère Breton présente le rapport de la réunion du comité consultatif pour l'enfance en difficulté qui a eu lieu le 8 février.

Résolution n° 119-06 proposée par Conseillère Martel, appuyée de Conseillère Paquette

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tel que présenté.

Adoptée

8.2 **Comité des politiques**

Néant.

8.3 **Comité d'audience pour suspension ou renvoi**

Néant.

8.4 **Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé**

Néant.

8.5 **Comité des présidences des comités du Conseil**

Néant.

8.6 **Comité de la participation des parents**

Néant.

8.7 **Comité des finances**

Conseillère Gleeson présente le rapport de la réunion du comité des finances du 8 février.

Résolution n° 119-07 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Mayer

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité des finances, tel que présenté.

Adoptée

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 État financier 2009-2010

Néant.

9.2 Sorties éducatives

Mme Mauro mentionne que le voyage éducatif à Montréal annulé en novembre en raison de tempête pour les élèves du secondaire aura lieu la semaine du 1^{er} avril.

9.3 Calendriers scolaires modifiés

Mme Mauro présente les calendriers provisoires pour l'année 2010-2011. M. Denis Malette, directeur de l'école secondaire catholique de La Vérendrye, est la personne responsable du dossier en collaboration avec les conseils scolaires de Thunder Bay et des régions de l'Est et de l'Ouest. Les calendriers modifiés, c'est-à-dire, que l'année scolaire débute avant le 1^{er} septembre, doivent être soumis au ministère avant le 1^{er} mars 2010. Le choix des dates des journées pédagogiques dans les régions de l'Est et de l'Ouest permettra aux services pédagogiques d'offrir des formations à toutes les écoles. Mme Mauro explique une nouvelle pratique qui sera mise en place, notamment, celle de présenter des bulletins et des rapports intérimaires deux fois par année.

Résolution n° 119-08 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les calendriers scolaires modifiés pour l'année scolaire 2010-2011, tels que présentés.

Adoptée

10. ARTICLES D'INFORMATION

- 10.1 CSDCAB (03/10) : Mise à jour du calendrier des réunions du Conseil et de ses comités
- 10.2 Calendrier de formation (03/10)
- 10.3 AFOCSC (19/01/10) comm : L'AFOCSC salue l'arrivée de la nouvelle ministre de l'Éducation
- 10.4 CSDCAB (21/01/10) directive administrative :
B018, Admission, accueil et accompagnement des élèves dans une école de langue française : demandes d'admission
- 10.5 PMO (27/01/10) comm : L'Ontario lit dans l'avenir
- 10.6 AFOCSC (01/10) bulletin d'info : La Source, volume 5, n° 1
- 10.7 CFORP (01/10) bulletin d'info : CFORP à la page
- 10.8 CSDCAB (09/02/10) directive administrative :
B002, Sorties éducatives, culturelles ou sportives
- 10.9 PMO (01/02/10) comm : Le gouvernement McGuinty fait des écoles des lieux d'apprentissage plus sécuritaires et plus positifs
- 10.10 FNCSF (01/10) bulletin d'info: La FNCSF vous informe
- 10.11 PMO (16/02/10) comm : L'Ontario accueille les élèves d'Haïti
- 10.12 CSDCAB (01/10) : Rapport annuel 2009
- 10.13 Coupures de journaux
- 10.14 PMO (17/01/10) comm: Les prochaines étapes de l'apprentissage des jeunes enfants à temps plein en Ontario

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Mme Mauro indique que nous avons épargné des coûts d'imprimerie avec le rapport annuel et que ceci a permis au Conseil de faire des annonces publicitaires à la radio pour les inscriptions des élèves.

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 119-09 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Paquette.

QUE Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidente

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 119-CP06 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Lorek

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

Résolution n° 119- CP01 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations du comité d'admission afin d'inscrire Luca Talarico en maternelle à l'école catholique Franco-Supérieur à compter du 7 septembre 2010, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 119-CP02 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Paquette

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations du comité d'admission afin d'inscrire Grace Gardiner en maternelle à l'école St-Joseph à compter du 7 septembre 2010, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 119- CP03 proposée par Conseillère Mayer, appuyée de Conseillère Martel

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations du comité d'admission afin d'inscrire Gabriel Adams en maternelle à l'école catholique de l'Enfant-Jésus à compter du 7 septembre 2010, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 119-CP04 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel, n° RH 2009/10 :11, tel que présenté.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS (suite)

Résolution n° 119-CP05 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte les recommandations portant sur la dotation du personnel enseignant pour l'année 2010-2011, telles que présentées dans le rapport administratif n° RH 2009/10 : 12.

Adoptée

Résolution n° 119-10 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Mayer

QUE le rapport du comité plénier soit accepté, tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS


Néant.


14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n° 119-11 proposée par Conseillère Paquette, appuyée de Conseillère Owca

QUE la séance de la 119e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 25 février 2010, soit levée à 20 h 25.

Adoptée


Angèle Brunelle
présidente


Sylvianne Mauro
directrice de l'éducation

/lh